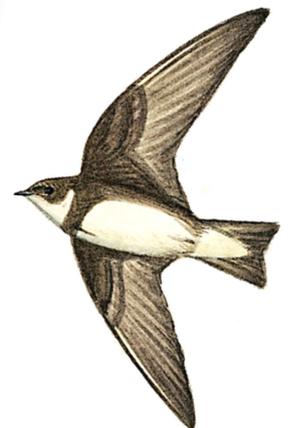




Observatoire National des Hirondelles

Enquête hirondelles 2012/2013



Protocole national d'inventaire

Résumé

Oiseaux annonciateurs du printemps, les hirondelles sont inféodées aux milieux bâtis qu'elles utilisent comme support pour leurs nids. Depuis le milieu du XX^e siècle, leurs populations ont connu un déclin dramatique du fait de l'intensification de l'agriculture, de la disparition des habitats naturels et de la régression des insectes proies.

En 2012, la LPO lance une grande enquête nationale de deux ans sur les populations d'hirondelles du territoire métropolitain, qui permettra une meilleure connaissance de leurs répartitions à travers le pays. Trois espèces sont particulièrement visées : les hirondelles de fenêtre, rustiques et de rivage.

Ce projet s'articule autour de deux volets : une sollicitation du grand public via une grande enquête de science participative relayée par une forte présence médiatique et une partie impliquant des observateurs plus avertis, qui vise le recensement exhaustif des hirondelles rustiques sur 5 communes par département et par an. Un recensement national de toutes les colonies d'hirondelles de rivage est également programmé.

Cette enquête donnera un regard neuf sur l'état de santé de la population française d'hirondelles, mais permettra également à plus long terme la création d'un réseau d'observateurs susceptible d'alimenter un observatoire permanent des hirondelles.



Pourquoi une enquête hirondelles ?

Plus encore que le coucou, les hirondelles sont associées au retour de la belle saison. Depuis toujours, elles sont considérées comme des animaux utiles, élégants et familiers. Faciles à reconnaître, peu farouches, très démonstratives, migratrices, vivant près de l'homme, les hirondelles constituent un sujet d'enquête participative idéal auprès du grand public.

De bons indicateurs

Par leur mode de vie, les hirondelles constituent de bons indicateurs biologiques. A titre d'exemple, l'état de santé des colonies révèle la disponibilité en plancton aérien et indirectement les secteurs les moins altérés par les pesticides et la pollution.

Le statut des hirondelles

Les hirondelles ont connu un dramatique déclin depuis le milieu du 20^e siècle malgré leur statut de protection réglementaire. La tendance demeure préoccupante actuellement avec une évolution défavorable depuis 1989 : **-41 %** pour l'Hirondelle de fenêtre et **-12 %** pour l'Hirondelle rustique (MNHN, 2010).

Espèces visées par l'enquête

Cette enquête vise les trois espèces d'hirondelles les plus largement répandues à l'échelle nationale : Hirondelles de fenêtre, rustique et de rivage.

Les observations de sites de reproduction d'Hirondelles rousselines et des rochers pourront être collectées, mais ces espèces ne feront pas l'objet de prospections ciblées au niveau national.

Objectif de l'enquête

L'enquête hirondelles vise à cartographier la répartition des populations d'hirondelles sur le territoire métropolitain et, dans la mesure du possible, à évaluer l'état de santé des populations. En ce sens, l'enquête contribue à l'Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

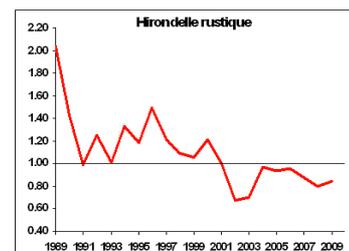
C'est aussi le moyen pour les associations de protection de la nature de lancer une importante enquête participative auprès du grand public et de le sensibiliser, via les hirondelles, à la protection de la nature.

Enfin, elle permettra d'assurer une présence médiatique sur le thème de la nature de proximité, en motivant les personnes sensibles à prendre une part active dans les divers programmes de suivi nationaux, tels que l'enquête Oiseaux des jardins. Elle favorisera en outre une meilleure prise en compte des hirondelles dans les aménagements urbains.

Comment s'articule l'enquête ?

Le Printemps des hirondelles repose sur deux volets complémentaires :

- une enquête participative visant le grand public et ciblant l'Hirondelle de fenêtre. Il s'agit de collecter toutes les informations relatives à la présence de colonies de reproduction
- une enquête plus ciblée, visant à dénombrer de façon exhaustive tous les couples nicheurs d'Hirondelles rustique et de fenêtre dans 5 communes par département et par an. Cette enquête est complétée par l'inventaire et le dénombrement des colonies d'Hirondelle de rivage.



Tendance de l'Hirondelle rustique (en haut) et de l'Hirondelle de fenêtre (en bas) en France selon les résultats du programme STOC (MNHN, 2012)

L'enquête participative grand public

Description de l'enquête

Espèce visée ? Il s'agit d'inventorier prioritairement les colonies de reproduction d'Hirondelle de fenêtre. Cette espèce anthropophile forme des colonies facilement détectables (dont les nids peuvent être localisés en hiver). Elle fréquente assidument les villes et villages ce qui favorise d'autant sa détection.

Les observateurs souhaitant transmettre des observations d'autres espèces d'hirondelles demeurent les bienvenus.

Qui ? Toute personne ayant découvert une colonie de reproduction d'hirondelle peut contribuer au printemps des hirondelles. Au plan national, ne seront intégrées que les données transmises par voie informatique. Les observations transmises via des formulaires papiers ou par voie téléphonique peuvent être intégrées au niveau local, à la discrétion des structures coordinatrices.

Quand ? La période d'inventaire s'étend de mi-mai à mi-août 2012-2013, la période optimale de dénombrement des nids occupés du 15 mai au 15 juillet. Quelle que soit la période, la localisation des colonies est intéressante.

Où ? Cette enquête participative concerne l'ensemble du territoire métropolitain.

Comment ? La LPO assure la coordination nationale du projet. Elle s'appuie sur le réseau local des associations de protection de la nature, et notamment sur les structures coordinatrices de l'Atlas national des Oiseaux Nicheurs de France Métropolitaine.



© F. Carrez_LPO

Constituer un réseau permanent de suivi

Un des intérêts de l'enquête hirondelle réside dans la collecte d'un important réseau d'observateurs, susceptible d'être activé chaque année pour apporter des données de comptage annuel sur un lot de colonies témoins. Ce suivi permanent permettrait la constitution d'un réel observatoire des hirondelles, et tout particulièrement des Hirondelles de fenêtre.

Potentiellement, ce réseau d'observateurs pourra être sollicité à l'occasion d'autres enquêtes participatives, ou prendre une part active dans la vie des bases de données naturalistes en ligne.

L'enquête amateurs éclairés

Ce volet de l'enquête implique un travail de prospection sur le terrain nécessitant à la fois compétence et assiduité. Il vise donc des personnels salariés, des personnels temporaires formés ou des bénévoles motivés.

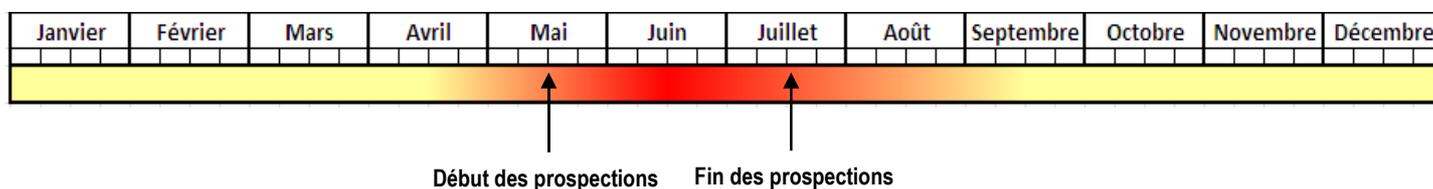


© F. Cahiez_LPO

L'inventaire communal

Espèce visée ? Hirondelles rustique et de fenêtre

Quand ? Les prospections pourront s'étaler de mi-mai à mi-août pour permettre d'obtenir des informations pertinentes sur l'occupation des nids. La période optimale de prospection est centrée autour de la mi-juin, mais les dates idéales de suivi sont à adapter localement en fonction de la phénologie de reproduction des espèces visées. Afin de couvrir l'ensemble d'une commune, plusieurs passages sont à envisager.



Où ? Dans 5 communes par département et par an

Sélection des communes ?

Le choix de ces communes se fera par les structures coordinatrices mais il conviendrait de prendre en compte :

- la répartition des communes dans le département
- le type de milieu dominant (agriculture intensive, polyculture, bocage...)
- le type d'habitat humain (habitat dispersé, urbanisation dense...)

Il sera évidemment plus judicieux de sélectionner des communes pour lesquelles vous avez des correspondants locaux

Mode de prospection ?

Ce volet de l'enquête vise une couverture complète des communes inventoriées.

Les prospections menées sur ces territoires permettront la collecte d'indices de reproduction tels que la présence de mâles chanteurs, des allers et venues d'oiseaux construisant leur nid, d'éventuels nourrissages de jeunes... Tous ces éléments permettront de focaliser les prospections vers des bâtiments susceptibles d'abriter des couples nicheurs ou des colonies. Ces sites devront, dans la mesure du possible, être visités pour que les nids occupés soient dénombrés.

Qu'est-ce qu'un nid occupé ?

Un nid est considéré comme occupé si :

- le nid présente des signes de récente rénovation (différente coloration de boue, présence de bourrelet nouvellement construit...)
- des allers retours des adultes pour le nourrissage des jeunes ou construction du nid sont observés
- les têtes des jeunes sont visibles à l'entrée
- des fientes fraîches sont présentes à l'aplomb du nid.

L'enquête amateurs éclairés

L'inventaire des Hirondelles de rivage

Il s'agit de recenser, sur l'ensemble du territoire, toutes les colonies d'Hirondelles de rivage, de la manière la plus exhaustive possible. Pour cela, tous les sites favorables de chaque département devront être visités, avec une attention toute particulière portée sur les sites anciens et déjà connus.



© C. Guillard

Espèce visée ? Hirondelle de rivage

Quand ? La période optimale de prospection s'étend de mi-mai à début juin, c'est-à-dire avant l'envol des jeunes. Ces dates seront adaptées en fonction du contexte local, notamment de la localisation géographique des zones inventoriées.

Où ? Ensemble des colonies de reproduction connues ou découvertes.

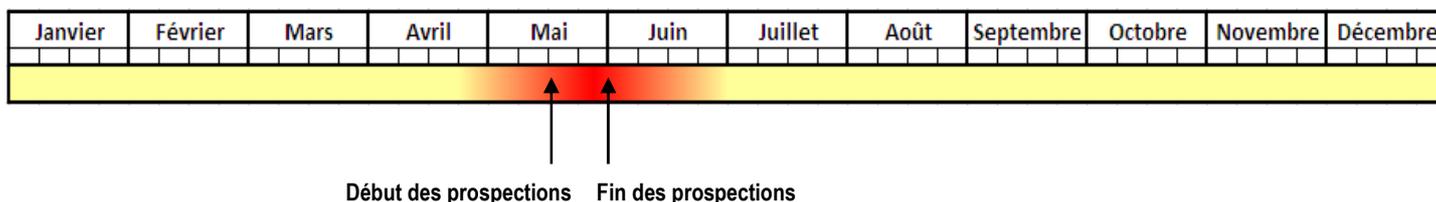
Comment ? La méthode choisie se base sur celle mis en place par la LPO, pour le recensement des hirondelles de rivage de tout le bassin de la Loire en 2004 dans le cadre du programme Loire Nature 2002 à 2006.

Les colonies localisées seront observées pendant 20 min depuis un point fixe pour déterminer l'état d'occupation des terriers. Pour les colonies importantes (>50 couples), il semble pertinent de réaliser un plan des trous, puis de découper la colonie en secteurs de 10 terriers afin de pouvoir plus aisément repérer ceux qui sont occupés.

Les colonies seront localisées de la manière la plus précise possible :

- si les nids se situent en bord de rivière : le nom du cours d'eau, la commune et une précision pouvant caractériser la colonie (lieu-dit ou village le plus proche, gravière...);
- si le site se situe dans une carrière, le nom de celle-ci.

Ces prospections devront aboutir à un indicateur chiffré comprenant le nombre de sites visités, le nombre de couples et de colonies inventoriées.



Qu'est-ce qu'un nid d'Hirondelle de rivage occupé ?

Un nid est considéré occupé si :

- des poussins, des jeunes sont observés à l'entrée
- des allers retours de nourrissage des adultes sont observés
- des fientes marquent l'entrée du nid

Dans tous les cas, les nids présentant de la végétation ou des toiles d'araignées à l'entrée ne seront pas pris en compte.

La structuration de l'enquête

Coordination nationale

LPO France

Coordination locale

Cette enquête s'appuie sur les compétences locales du réseau ornithologique. Idéalement, l'organisation départementale ou régionale reprendra le mode de fonctionnement de l'Atlas des Oiseaux de France Métropolitaine.

Date de lancement et durée

L'enquête sera lancée en janvier 2012 et se poursuivra jusqu'en septembre 2013.

Relais de l'enquête

Des partenariats ont été ou vont être créés pour médiatiser et faire connaître cette grande enquête. Ces partenariats devraient permettre de toucher un large public et ainsi l'inciter à participer au recensement des hirondelles.

L'exemple d'ARTE : une campagne de communication est prévue avec l'aide d'ARTE, grâce à la participation de l'enquête hirondelles à Missions Printemps, un projet transmédia qui incite le grand public à contribuer à une enquête sur l'arrivée du printemps en France et en Allemagne. Ce partenariat sera l'occasion de faire connaître ce projet et ainsi de recruter de nouveaux observateurs sur le plus long terme.

Moyens mis à disposition

Afin de faciliter les opérations de communication locales, des articles et des communiqués de presse pré-rédigés, comprenant texte et illustrations, seront mis à disposition des structures pour la presse locale et communale. Ces supports pourront être personnalisés par les structures, repris pour tout ou partie. L'objectif est de diffuser au moins quatre communiqués de presse par ans.

Une grande partie des documents nécessaires aux prospections sur le terrain seront également mis à la disposition des structures :

- des **fiches espèces** permettant de différencier les hirondelles entre elles et de ne pas les confondre avec le martinet noir ;
- un **guide méthodologique** de l'enquête pour le grand public, avec entre autres, des indications pour savoir où chercher les nids, comment les reconnaître ;
- des **fiches d'assistance** aux travaux pour guider les particuliers et les entreprises lors d'aménagements risquant d'impacter les nids d'hirondelles (réfection de façade ou de toiture...) ;
- les fiches de recensement de terrain ;
- une **notice explicative du projet** de recensement exhaustif, destinée aux particuliers désireux d'en savoir plus sur les hirondelles. Ce document pourra être laissé dans les boîtes aux lettres des habitations abritant des hirondelles dont les propriétaires n'ont pas pu être contactés lors d'un passage...

Tous ces documents seront mis en ligne sur des pages internet dédiées à l'enquête, ainsi, chaque participant, mais également toutes les structures locales de protection de la nature pourront y avoir accès. Ces pages seront hébergées par le site de la LPO (www.lpo.fr). Certaines rubriques pourront être déclinées directement sur les sites internet des associations locales coordinatrices de l'enquête.

Module de saisie et format des données

Un module de saisie sera développé et mis à disposition sur internet via des pages dédiés à l'enquête hirondelles. Ce module renverra automatiquement vers les bases de saisie locales en ligne, lorsqu'elles existent. En cas d'absence, l'observateur pourra pointer ses données et alimenter la base nationale.

La LPO s'engage à transférer ces informations périodiquement au niveau local pour information et validation. Ces données pourront être librement intégrées aux bases naturalistes locales. En contrepartie, la LPO recevra en fin de saison, le fichier validé complet des informations, qui pourra être restituée sous une forme agrégée, n'indiquant par exemple que le nombre de couples nicheurs par commune et par an.

Le détail des données attendues (format, description) sera communiqué aux associations contributrices en début d'année 2012.

Contacts :

Philippe Jourde et Marjorie Poitevin, LPO : 05 46 82 12 34

philippe.jourde@lpo.fr

marjorie.poitevin@lpo.fr

Remerciements :

Nous tenons à remercier toutes les personnes et structures nous ayant apporté leur aide et leurs conseils pour la rédaction de ce document. Nous remercions particulièrement Jean-Jacques Lallamant (LPO Auvergne), Benoit Marchadour (LPO Pays-de-la-Loire), Samuel Maas (LPO Franche Comté), Sebastien Merle (SOBA Nature Nièvre), Laurent Majorel (LPO Isère).

Divers documents ont été consultés pour définir un projet de protocole national. Nous tenons à signaler notamment :

- Recensement des colonies d'Hirondelles de rivage le long de la Loire et de l'Allier dans le département de la Nièvre en 1999 et en 2004. Nature Nièvre.
- Plan d'action pour l'étude et la sauvegarde de l'Hirondelle de fenêtre en Ardèche. LPO Ardèche/Cora Faune Sauvage.
- Protocole de recensement des colonies d'Hirondelles de rivage. Loire nature ;
- Devinez ! Combien d'hirondelles sont vos voisines ? LPO PACA ;
- Hirondelles dans le territoire de Belfort, LPO Franche-Comté ;
- L'Hirondelle de rivage *Riparia riparia* dans le bassin de la Loire en 2004. *Ornithos*, 2006, 13 (6) : 329-335.

